



Fiche signalétique

Date d'émission : 07-avr.-2014

Date de révision : 13-juin-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Eco Hydrogen Peroxide Cleaner

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-6015-CA-FR

Code du produit 6015
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant tout usage, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect liquide limpide

État physique Liquide

Odeur Orange blossom

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque des lésions oculaires graves



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Hydrogen Peroxide	7722-84-1	4.2	-	-
Sodium xylenesulfonate	1300-72-7	2	-	-
Alkylpolyglycoside C8-10	68515-73-1	2	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoisson ou un médecin / médecin.

Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Ingestion	Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Provoque une irritation cutanée. Peut causer un dégraissement de tissus de la peau. Provoque des lésions oculaires graves.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter les symptômes . Dermatite ou d'autres conditions de peau préexistants peuvent être aggravés par une surexposition à ce produit.
--------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Les produits de combustion peuvent être toxiques.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.
---------------------------------	---

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.
--	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage	Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation.
--	--

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à la température ambiante.
Matières incompatibles	L'eau de Javel

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Hydrogen Peroxide 7722-84-1	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Utiliser des lunettes de sécurité ou des lunettes anti-éclaboussures chimiques.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables.
Protection respiratoire	Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	liquide limpide
Couleur	Aucun renseignement disponible
Odeur	Orange blossom
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	4.0 - 4.4 (conc.) 5.1 - 6.1 (1:64 dilution)	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucun	Méthode Tag en vase fermé (Eau = 1)
Taux d'évaporation	1.0	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.025	(1=Eau)
Solubilité dans l'eau	Infini	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	N'est pas applicable	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	L'eau de Javel.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrogen Peroxide 7722-84-1	= 1518 mg/kg (Rat)	= 4060 mg/kg (Rat) = 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2 g/m ³ (Rat) 4 h
Sodium xylenesulfonate 1300-72-7	= 1000 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydrogen Peroxide 7722-84-1	A3	Group 3	-	-

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Hydrogen Peroxide 7722-84-1	2.5: 72 h Chlorella vulgaris mg/L EC50	18 - 56: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 10.0 - 32.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 16.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-	7.7: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 18 - 32: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Hydrogen Peroxide	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Sodium xylenesulfonate	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Alkylpolyglycoside C8-10	X	X	X		X	Present	X	X

Légende :

- TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
HMIS	Risques pour la santé Not determined	Inflammabilité déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
 STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
 Plafond Valeur limite maximale
 * Désignation de la peau
Date d'émission : 07-avr.-2014

Date de révision : 13-juin-2017

Note de révision: Format canadien.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique